

 Dossier central

Guerre ou paix au Moyen-Orient ?

« Non plus esclaves, mais frères »

Le message du Pape François pour la Journée mondiale de la Paix est dans le droit fil de celui de 2014, intitulé : « La fraternité, fondement et route pour la paix ». Le style est plus incisif encore puisque l'esclavage porte un coup mortel à cette fraternité universelle et, par conséquent, à la paix.

L'homme, être relationnel, s'épanouit et se réalise en tissant des rapports interpersonnels inspirés par la justice et la charité. Ainsi, « la fraternité constitue le réseau de relations fondamentales pour la construction de la famille humaine » (2,3)

L'esclavage n'est-il pas aboli ? Si, dans le passé, l'institution de l'esclavage a pu être acceptée et régulée par le droit, ce crime de lèse-humanité est aujourd'hui fermement condamné par le droit international. Or il prend de nos jours des formes nouvelles et multiples, lorsque « des millions de personnes sont contraintes à vivre dans des conditions assimilables à l'esclavage » (3,3).

Le Pape énumère un certain nombre de situations : « travailleurs et travailleuses, même mineurs, asservis », « les conditions de vie souvent inhumaines de nombreux migrants » contraints à un « travail esclave », « les personnes contraintes de se prostituer et les esclaves sexuels », « les mineurs et adultes qui sont objet de trafic et de commerce pour le prélèvement d'organes », ceux qui sont « enrôlés comme soldats ou pour des activités illégales comme la production et la vente de stupéfiants », « ceux qui sont tenus en captivité par des groupes terroristes »... La liste est longue, comme pour mieux secouer « l'indifférence générale » et nous convaincre « de résister à la tentation de nous comporter de manière indigne de notre humanité » (1,1).

Quelles en sont les causes ? « A la racine, il y a la conception de la personne humaine qui admet de la traiter comme un objet », et donc « la négation de l'humanité dans l'autre ». Parmi les causes, il y a d'abord la pauvreté : les victimes de trafic ne sont-elles pas le plus souvent des personnes qui ont cherché à sortir d'une situation de précarité extrême,

et qui sont tombées entre les mains de criminels qui gèrent le trafic des êtres humains ? (4,2) Il y a évidemment la corruption, « quand au centre d'un système économique se trouve le dieu argent et non la personne humaine ». S'ajoutent encore les conflits armés, la criminalité et le terrorisme, au sein de réseaux qui utilisent habilement les technologies informatiques pour appâter les victimes.

Après avoir souligné le travail effectué par « de nombreuses congrégations religieuses, surtout féminines » en faveur des victimes, le Pape appelle à un engagement commun de tous les acteurs de la société pour éliminer la culture de l'asservissement. Ceci, en trois domaines prioritaires : la prévention, la protection des victimes et l'action judiciaire à l'égard des responsables. Aux États d'édicter des lois justes qui défendent les droits fondamentaux de la personne humaine, et qui ne laissent pas prise à la corruption et à l'impunité. Les organisations intergouvernementales doivent se coordonner pour combattre les réseaux de crime organisé. Les entreprises sont invitées à la vigilance, et le Pape en appelle à la responsabilité sociale du consommateur : « acheter est, non seulement un acte économique, mais toujours aussi un acte moral ». La Saint-Siège, pour sa part, prend des initiatives pour briser l'indifférence et susciter des collaborations.

« Reconnaître en l'autre, quel qu'il soit, un frère et une sœur en humanité », « faire des gestes de fraternité à l'égard de ceux qui sont tenus en état d'asservissement », et surtout « ne pas se rendre complices de ce mal » : résister à « la mondialisation de l'indifférence » en nous mobilisant pour « une mondialisation de la solidarité et de la fraternité » qui donne l'espérance ! Tel est l'appel du pape François qui ne manque pas de nous rappeler la question ultime : « Qu'as-tu fait de ton frère ? »

*Mgr Yves Boivineau,
Evêque d'Annecy
Président de Justice et Paix*

Guerre ou paix au Moyen-Orient ?

Après l'Université d'hiver du réseau Chrétiens de la Méditerranée

Depuis des mois, DAECH, le prétendu État islamique, fait régner la terreur dans un territoire à cheval sur l'Irak et la Syrie. Il veut en faire une base pour répandre sa conception rigoriste de l'islam. C'est une grave menace pour la paix dans une région particulièrement inflammable. Parallèlement, le vieux conflit israélo-palestinien qui se traduit quotidiennement par des incidents plus ou moins graves, risque à tout moment de donner lieu à de nouvelles explosions sanglantes, comme ce fut le cas l'été dernier à Gaza. C'est pourquoi, lors de son université d'hiver, à Annecy au début de décembre 2014, l'association Chrétiens de la Méditerranée avait choisi pour thème cette interrogation : « *Guerre ou paix au Moyen-Orient ?* »

Chrétiens de la Méditerranée se présente désormais comme « *le réseau des citoyens acteurs de paix* »¹. Or, agir pour la paix n'est pas affaire de bons sentiments. Surtout au Moyen-Orient, véritable mosaïque de peuples, de confessions et de cultures, dont les richesses pétrolières attisent la convoitise des puissances extérieures. Pour être acteur de paix, même comme modeste citoyen, il faut s'efforcer de mieux connaître cette complexité et de s'informer sur une situation qui puise ses racines dans un passé tourmenté. Tel était le but des conférences par lesquelles a commencé la rencontre d'Annecy.

Impossible de rendre compte ici de la richesse de ces interventions qu'on pourra heureusement retrouver dans leur intégralité lorsque les Actes de l'Université d'hiver seront publiés, en mars prochain².

DAECH, enfant monstrueux d'une longue histoire

« *DAECH est un enfant monstrueux d'une longue histoire* », comme l'a

dit Jacques Huntzinger, diplomate et chercheur, dans la conférence inaugurale. Depuis la chute de l'Empire ottoman en 1918, cette histoire est celle des déceptions, des frustrations, des humiliations et aussi des guerres imposées aux populations locales par les puissances occidentales. Celles-ci ont contribué de fait à ce que l'islam apparaisse aux yeux d'une partie de ces populations comme l'instrument de leur revanche et de leur émancipation. Mais on aurait tort de voir l'islam et plus encore l'ensemble du Moyen-Orient comme un bloc uniforme, au risque d'entrer dans la logique absurde et dangereuse du « choc des civilisations ».

Religion dominante de la région, l'islam est beaucoup plus divers qu'on ne l'imagine généralement. Il comprend d'abord deux grandes branches : le sunnisme et le chiisme. Une division remontant aux lendemains de la mort du Prophète, qui est très profonde et peut parfois dégénérer en conflits locaux sanglants. Pour les sunnites, les chiites sont des hérétiques plus « impurs » que les chrétiens ou les juifs. Si environ 90 % des musulmans du monde sont sunnites, le chiisme – qui, à la différence du sunnisme, dispose d'une hiérarchie religieuse – est fortement représenté au Moyen-Orient. Les Iraniens sont quasiment tous chiites. Le chiisme est majoritaire en Irak, au Bahreïn et au Yémen du Nord. Au cours de l'histoire, de nombreux schismes ont introduit beaucoup de diversification au sein de chacune des deux grandes branches. Par exemple, en Syrie, la minorité alaouite, dont fait partie la famille Assad, est issue du chiisme. Quant aux chrétiens, orthodoxes, catholiques ou protestants, ils sont divisés en une multitude d'Églises et de rites. Il

existe aussi des minorités religieuses syncrétistes ayant emprunté au judaïsme, au christianisme, à l'islam et parfois aux antiques religions persanes. C'est le cas de ces pauvres Yazidis que DAECH persécute et massacre plus encore, si l'on peut dire, que les chrétiens.

C'est dans un pays musulman non arabe, l'Afghanistan, envahi par l'Union soviétique (1979-1989) que s'est forgée l'idéologie djihadiste moderne qui vise à répandre l'islam par la violence, le terrorisme et la guerre. Un détournement de la notion de djihad qui, pour la majorité des musulmans est d'abord une lutte contre soi-même pour faire la volonté de Dieu. Les États-Unis avaient soutenu et financé les musulmans qui partaient en Afghanistan pour combattre l'Armée rouge. Après le départ des Soviétiques, les djihadistes ont poursuivi la lutte pour imposer la charia, la loi islamique et répandre leur conception de l'islam. Ils l'ont fait d'abord contre les États musulmans : c'est dans ces pays, jugés globalement « *infidèles* », que le terrorisme islamique a fait, de loin, le plus grand nombre de victimes. Secondairement, l'islamisme radical s'en est pris à « *l'Occident impie* » à qui il reproche ses interventions armées dans des pays islamiques, mais aussi ses « *mœurs dépravées* ». Tel était le combat de Ben Laden poursuivi par Al Qaida.

Paradoxalement, la guerre en Irak, déclenchée en 2003 par George W. Bush, a servi les desseins djihadistes. Dirigeant d'un parti laïc, Saddam Hussein s'appuyait de fait sur l'importante minorité sunnite irakienne, mais persécutait la majorité chiite et les Kurdes³. Après son renversement, les occupants américains ont démantelé l'armée

1- <http://www.chretiensdelamediterranee.com/>

2- Commande des Actes au prix de 10 € auprès de Louis Boulanger, 28 chemin Joseph Aiguier. Bâtiment 1-2, 13009, Marseille. Chèque à l'ordre de Chrétiens de la Méditerranée.

et l'administration irakiennes et soutenu le gouvernement de Nouri al-Maliki qui a conduit une politique de revanche des chiites contre les sunnites. La branche locale d'Al Qaida en a profité pour se poser en défenseur des sunnites. C'est de sa fusion avec les djihadistes partis en Syrie combattre le régime d'Assad qu'est né DAECH. En récupérant une grande partie du matériel sophistiqué et des cadres de l'armée de Saddam Hussein, cette organisation islamiste veut se poser en État. Son chef, al-Baghdadi s'est autoproclamé calife, c'est-à-dire chef suprême des croyants. La très grande majorité des musulmans du monde n'est pas disposée à le reconnaître, mais dans plusieurs pays, des groupes djihadistes lui ont fait allégeance.

Pas de victoire rapide sur DAESCH

Et maintenant ? À l'orée de 2015, existe-t-il des espoirs raisonnables de retour de la paix dans ce Proche-Orient si dramatiquement éprouvé ?

Les spécialistes sont unanimes : une victoire rapide de la coalition internationale sur DAECH est improbable. Certes, les frappes portent de rudes coups aux djihadistes, mais ceux-ci peuvent se fondre dans la population et poursuivre une guérilla contre les troupes kurdes et irakiennes qui les combattent au sol. Des volontaires, souvent convertis de fraîche date à l'islam, arrivent de partout pour participer au djihad avec DAECH. Ils proviennent de nombreux pays musulmans non arabes mais aussi de pays non musulmans, estime Boutros Hallaq, universitaire français d'origine syrienne. « *Nous sommes tétanisés par sa violence messianique et purificatrice* », déclare-il. Selon lui, une vingtaine de minorités ethniques ou religieuses ont déjà disparu. Si l'offensive de DAECH devait se poursuivre, estime-t-il, « *on ne pourrait exclure la disparition complète des chrétiens du Proche-Orient* ».

Pour ceux qui vivent au Proche-Orient ou y font de fréquents séjours

et qui sont intervenus à Annecy, on ne pourra sortir du borbier actuel que par une solution politique et/ou « *citoyenne* ». Mais toute solution politique devra concerner l'Irak et la Syrie, se concilier les sunnites et les chiites, rallier l'Iran, l'Arabie saoudite et les autres monarchies du Golfe, ainsi que la Turquie d'Erdogan, plutôt complaisante à l'égard de DAECH. Cela relève de la quadrature du cercle et demanderait de longs efforts diplomatiques.

La solution « citoyenne »

Reste la solution « citoyenne » dans laquelle certains mettent leur espoir. De quoi s'agit-il ? D'une mobilisation massive des citoyens pour s'opposer aux divisions et à la violence. Cela peut paraître utopique, mais plusieurs participants à la rencontre d'Annecy ont énuméré des signes qui leur paraissent porteurs d'espoir.

Plusieurs rencontres entre des dignitaires religieux musulmans, tant sunnites que chiites, et des chrétiens de diverses Églises, ont eu lieu récemment en vue de rechercher les voies de la paix. Ce fut le cas, en particulier, au début de décembre au Caire, à l'initiative de l'Université Al-Azhar, la plus prestigieuse institution musulmane du monde d'où un appel contre l'extrémisme a été lancé. Les participants ont longuement réfléchi aux conditions du « vivre-ensemble ». La déclaration finale du Caire dénonce comme des crimes le fait que des musulmans chassent les chrétiens de leurs pays. Au Proche-Orient, le dialogue islamo-chrétien progresse au moins entre les responsables religieux et les intellectuels. La situation est plus délicate à la base quand les violences entretiennent la haine.

Les Libanais présents à Annecy ont souligné que leur pays reste pour le moment très calme alors que les médias étrangers ne cessent d'annoncer qu'il va exploser. Les habitants restent traumatisés par le souvenir de la terrible guerre civile

qu'a connu le pays de 1975 à 1990. Et de multiples initiatives ont lieu sur le terrain pour dépasser les clivages communautaires, surtout depuis les manifestations de masse qui, en 2005, avaient suivi l'assassinat du Premier ministre Hariri à l'instigation du régime syrien d'Assad. À l'époque, plus d'un million de Libanais (sur une population totale de moins de 5 millions) appartenant à toutes les communautés musulmanes et chrétiennes étaient descendus dans la rue avec des banderoles proclamant : « *Ni musulman, ni chrétien, 100 % citoyens libanais* ». Cela avait fait reculer Assad : il avait retiré ses troupes qui occupaient le Liban depuis des années.

En 2006 a été créée la Fondation *Adyan*⁴ (« religions » en arabe) co-présidée par une intellectuelle musulmane Nayla Tabbara et par le P. Fadi Daou, théologien catholique de rite maronite, présent à Annecy. *Adyan* promeut la coexistence entre les communautés à travers cinq programmes concrets de coopération. L'an dernier, a été créé en son sein un très actif réseau de jeunes pour développer le « Vivre-ensemble ». La fondation s'emploie aussi à faciliter la résilience et la réconciliation entre les Syriens. Elle a mis au point un programme d'éducation à la paix auprès des enfants des réfugiés syriens et irakiens dont un million et demi sont accueillis dans le petit Liban. Cette fondation s'est tellement bien imposée dans le paysage multiconfessionnel libanais que le gouvernement lui a confié la refonte des programmes de l'Éducation nationale.

Comme en écho, le professeur Hallaq affirme : « *Seule la société civile pourra imposer la paix aux États qui sont des monstres froids* ».

Aimé Savard
Journaliste

membre du réseau

« Chrétiens de la Méditerranée »

<http://www.lavie.fr/blog/aime-savard>

3- Les quarante millions de Kurdes, musulmans à 80 %, sont répartis entre quatre États : Turquie, Irak, Syrie et Iran. Le mouvement nationaliste kurde, divisé en plusieurs courants parfois antagonistes, contribue à l'instabilité de la région.

4- <http://www.adyanvillage.net/home> - <http://www.oeuvre-orient.fr/2012/10/30/liban-retrouver-la-volonte-de-vivre-ensemble/>

Pour une défense politique des chrétiens d'Orient

Mgr Antoine Audo, évêque chaldéen d'Alep en Syrie, président de Caritas Syrie.

La situation des chrétiens à Alep et en général la situation politique sont très pénibles, surtout depuis l'apparition du groupe État islamique sur la scène locale et régionale. Ce groupe a réussi à semer la terreur. Il semble que nous entrions dans une nouvelle étape de la crise syrienne sans mesurer encore l'ampleur de ce qui va advenir. Depuis les événements de Mossoul et de la plaine de Ninive et le déplacement de plusieurs milliers de chrétiens irakiens, l'inquiétude est encore montée d'un cran. Beaucoup de familles qui n'avaient jamais pensé à émigrer y songent désormais sérieusement. Pour l'Église et pour le pays, c'est une grande perte dont l'Occident est complètement inconscient.

Nous aurions souhaité une plus grande mobilisation, notamment des médias. Reconnaissons au pape François le courage qu'il a eu d'exprimer sa solidarité avec les chrétiens de la région. Je sais aussi que les chrétiens de France sont très généreux vis-à-vis des chrétiens de Syrie (...) Disons que nous souhaitons une défense politique plus engagée encore. (...)

Prier, cela peut nous rappeler que la dernière parole n'est pas aux armes, contrairement à ce que pensent les puissants de ce monde, mais à l'amour de Dieu manifesté en Jésus mort et ressuscité pour le salut des hommes. (...)

Extraits d'une interview par Romain Mazenod, *Prions en Église*, janvier 2015.

Transparence dans les industries extractives : au 1^{er} janvier 2015, une nouvelle loi imparfaite.

Communiqué de presse du 18 décembre 2014 des Plateformes « Publiez Ce Que Vous Payez » et « Paradis Fiscaux et

judiciaires », dont Justice et Paix est membre.

La loi qui introduit l'obligation pour les entreprises pétrolières, gazières, minières et forestières de publier tous les paiements faits à des gouvernements, projet par projet dans chaque pays où elles mènent des activités d'exploitation ou d'exploration, a été définitivement adoptée par le Parlement ce 17 décembre. Cette loi transpose en droit français les directives européennes *Transparence et Comptable* adoptées par le Parlement européen en juin 2013.

Il s'agit d'une étape importante vers la transparence et la lutte contre la corruption dans un grand nombre de pays riches en ressources naturelles.

« Les deux tiers des populations les plus pauvres vivent dans des pays riches en ressources naturelles. Cette loi va permettre de renforcer les normes mondiales sur la transparence et la gouvernance de ces secteurs où l'opacité a privé les populations de revenus essentiels pour le financement des services publics et des infrastructures nécessaires à leur développement », souligne Martin Willaume, coordinateur de la coalition PCQVP en France.

À partir du 1^{er} janvier 2015, les grandes entreprises minières, pétrolières, gazières et forestières enregistrées et/ou cotées en bourse en France, telles que Total, Areva ou Eramet devront en effet rendre publics tous les paiements égaux ou supérieurs à 100 000 € versés à toute autorité nationale, régionale ou locale d'un pays tiers, projet par projet dans chaque pays d'exploration ou d'exploitation. Les premiers rapports sur l'activité 2015 seront publiés en France en 2016.

« Cette loi est un pas en avant pour la transparence en Afrique. Nous allons pouvoir obtenir le détail des paiements effectués par les entreprises françaises comme Total à notre gouvernement.

Cela nous permettra de demander des comptes à notre pays pour que ces revenus issus du pétrole profitent à tous. Ces rapports seront accessibles gratuitement sur internet et il est important qu'ils puissent être publiés sous un format utilisable et ouvert », ajoute Brice Mackosso, coordinateur de PCQVP pour la République du Congo.

Si le vote de cette loi française est un progrès important dans la lutte contre la corruption, il reste cependant une occasion manquée pour les autorités françaises de combattre l'évasion fiscale. En refusant d'utiliser cette loi de transposition pour obliger les entreprises extractives et forestières à publier les chiffres sur leurs implantations pays par pays – une obligation pourtant faite aux banques depuis cette année –, les députés et sénateurs privent les citoyens français et ceux des pays hôtes d'un outil indispensable pour traquer les montants qui transitent par les paradis fiscaux.

Revisiter l'institution à partir de la fragilité

Article du groupe Développement de Justice et Paix (Elena Lasida, Luc Champagne, Jacques Debouverie, Jean-Luc Dubois, Michel Lepetit, Bernard Perret, André Talbot) publié dans *Études* de décembre 2014.

La relation entre institution et fragilité est paradoxale. Pourtant, si l'on comprend la première comme base de la société, lieu où l'individu se construit avec d'autres, sa fragilité contribue à sa plasticité et à sa capacité de renouvellement. Elle corrige en particulier le danger de domination qui caractérise souvent l'institution et entraîne son rejet. L'individu peut se sentir créateur de l'institution, plutôt que sa victime.

Justice
& Paix

Justice & Paix
est un service de la
Conférence Épiscopale.

Président : Mgr Yves Boivineau

Membres : J.-Y. Baziau - A. Brigot - S. Bukhari de Pontual - L. Champagne - J. Chaudouet - L. d'Ersu - M. Drain - P. Dufour - B. Guillou - N. Haddad - P. Hénauld - J. Hocquet - S. Laplane - J.C. Lavigne - J.-B. Marie - M. de Montalembert - C. Renouard - A. Talbot - D. Verger - D. Viénot

Secrétaire général : Denis Viénot

Secrétariat : Elena Lasida, chargée de Mission, Jacqueline Madinier, assistante.

Directeur de la publication : Denis Viénot

58 avenue de Breteuil, 75 007 Paris

Tél. : 01 72 36 69 05 - Fax : 01 73 72 97 03

E-mail : justice.paix@cef.fr - <http://www.justice-paix.cef.fr>

La lettre de Justice & Paix paraît 11 fois par an.

ABONNEMENT

16 euros par an (11 numéros)

DONS

..... euros

Nom, Prénom :

Adresse :

Code Postal : [] [] [] [] [] Commune :

Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de Justice & Paix.

ISSN 1148-4705 - Dépôt légal : janvier 2015